

Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal **Du 11 Avril 2018**

L'an deux mille dix-huit, 11 Avril, le Conseil Municipal de la commune de LAURIERE, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. HENNO Jean Claude, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 13

Date de convocation du conseil municipal: 20/03/2018

PRESENTS : M. Jean-Claude HENNO, Mme Angélique VIOLLE, M. Jean-Pierre PORTE, M. Christian LEBON, Mme Corinne BERNADET, M. Patrick LARDY, M. Patrick LAGORCEIX, Mme MEILLAT Josette.

POUVOIRS : M. Michel BOISRAMIER à Mme Michèle CHABROULLET

EXCUSE : M. Gilles GUILLARD

ABSENT : M. Frédéric SALESSE, M. FORT Michel

Constatation du Quorum

Mme Angélique VIOLLE a été désignée secrétaire de séance

1. PV réunion du 30/03/2018

Adopté à l'unanimité.

2. Vote des tarifs communaux :

Vu l'ordre du jour du Conseil Municipal Monsieur Le Maire demande le report du vote des tarifs communaux. Adopté à l'unanimité.

3. Vote des taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2018:

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de délibérer sur le montant des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'exercice 2018. Il rappelle que les taux n'ont pas été augmentés depuis 2011. Il propose une augmentation de 1% des taux pour l'année 2018. Le Conseil municipal l'exposé du maire entendu, décide à l'unanimité d'augmenter les taux de 1% et de fixer le montant des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'exercice 2018 comme suit :

Taxe d'habitation : 14,70

Taxe foncière (bâti) : 18,73

Taxe foncière (non bâti) : 48,20

4. Vote du budget communal :

Le conseil municipal après s'être fait présenter les comptes vote le budget communal à l'unanimité.

5. Vote du budget alimentation eau potable :

Le conseil municipal après s'être fait présenter les comptes vote le budget AEP à l'unanimité.

6. Vote du budget assainissement :

Le conseil municipal après s'être fait présenter les comptes vote le budget assainissement à l'unanimité.

7. Vote du budget CCAS :

Le conseil municipal après s'être fait présenter les comptes vote le budget CCAS à l'unanimité.

8. Vote du budget Boulangerie :

Le conseil municipal après s'être fait présenter les comptes vote le budget Boulangerie à l'unanimité.

9. Horaires agence postale communale :

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de revoir les horaires de l'Agence Postale Communale suite au regroupement dans les locaux de la mairie. Il propose la fermeture de l'agence les lundi et l'ouverture le mercredi matin ainsi que les mardi, jeudi, et vendredi après-midi de 14h00 à 16h00. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité les horaires proposés ci-dessus par Monsieur Le Maire.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Fermé	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00
Fermé	14h00-16h00	Fermé	14h00-16h00	14h00-16h00	Fermé

10. Regroupement de communes:

Monsieur Le maire informe l'assistance du projet de regroupement de communes proposé aux mairies. Il précise que les communes sont libres de leur choix mais qu'à compter de 2020 le regroupement pourra leur être imposé. Le Conseil Municipal décide de rencontrer les élus des autres communes pour échanger.

La séance est levée à 20h40

Secrétaire de séance,



Angélique VIOLLE

Le Maire,



Jean-Claude HENNO